



CDC | LCC

Vivre le droit | Poursuivre la justice | Renouveler l'espoir

Lettres de la présidente de la CDC

par Shauna Van Praagh

Lettre no 26

30 octobre 2025

Le premier jour du mois d'octobre, le monde a perdu Jane Goodall (1934-2025), anthropologue et primatologue remarquable, surtout connue pour son travail novateur et de toute une vie auprès des chimpanzés. À la Commission du droit du Canada, nous avons marqué cette perte en réfléchissant à la façon dont une personne peut être une source d'inspiration bien au-delà du domaine auquel elle consacre son énergie et toute sa vie. Nous avons noté l'insistance de Jane Goodall sur le fait que les jeunes sont essentiels à une compréhension enrichie et à une exploration curieuse. Nous avons aussi souligné certaines des citations incluses dans les récits qui commémorent et célèbrent le parcours et l'influence de Jane Goodall : « L'espoir n'est pas seulement un vœu pieux » et « Il ne suffit pas de parler, il faut passer à l'action ! » ("It's no good just talking – we've got to flipping well do it!").

L'automne de la troisième année de la Commission du droit a été riche en rencontres avec des personnes qui, à l'instar de Jane Goodall, retroussent leurs manches. De l'Île-du-Prince-Édouard au Yukon, des personnes et des acteurs institutionnels engagés dans la réforme du droit et de la justice ont pris le temps, cette saison, de nous faire part de leurs priorités et de leurs projets. Depuis le lancement du programme « D'écoute & découverte » en octobre 2023, la Commission du droit s'intéresse aux différents lieux et formats dans lesquels les Canadiens s'engagent dans le domaine du droit et de la justice. Deux ans plus tard, l'importance d'écouter les témoignages de première ligne et de participer à des conversations en face à face ne cesse de croître.

À Charlottetown, à la fin du mois de septembre, nous avons découvert le programme dynamique de services à l'enfance et à la famille supervisé par la Confédération Mi'kmaq de l'Île-du-Prince-



Édouard et le lancement prochain d'un programme de baccalauréat ès arts en études autochtones à l'Université de l'Île-du-Prince-Édouard. Nous avons entendu parler des défis liés à la planification de programmes de justice à long terme dans un contexte d'engagements financiers à court terme, ainsi que de la nécessité d'une meilleure compréhension générale des rôles, des capacités et des responsabilités des avocats et des juges. Grâce aux services



Commission du droit
du Canada

Law Commission
of Canada

Canada

d'information juridique communautaires, à la John Howard Society de l'Île-du-Prince-Édouard, à la Fondation du droit de la province et au coordonnateur du programme Reaching Home du Conseil autochtone de l'Île-du-Prince-Édouard, nous avons découvert les réalités du terrain en matière d'itinérance et d'accès limité à l'aide juridique. Lors d'une conversation avec des représentants d'organisations du secteur caritatif, nous avons été impressionnés par l'incroyable dévouement des personnes qui travaillent véritablement en première ligne, qu'il s'agisse d'accompagner des personnes lors de leurs multiples rencontres avec la police, de recruter des donateurs potentiels pour du matériel médical essentiel, ou même de venir en aide aux chats abandonnés dans les rues de Charlottetown.

À Whitehorse, à la fin du mois d'octobre, nous avons découvert comment la bibliothèque juridique publique combine un service d'accueil personnalisé avec une attention particulière pour les livres rares et un soutien solide à l'ensemble du secteur judiciaire. Les avocats du ministère de la Justice nous ont fait part de la nature à la fine pointe et toujours dynamique de leur engagement concret auprès des Premières Nations du Yukon. L'Association franco-yukonnaise nous a présenté les efforts mis en place pour renforcer le soutien à l'importante communauté francophone du territoire. Nous avons appris comment les personnes travaillant dans le domaine de l'éducation juridique publique, du fonctionnement des tribunaux et du Conseil des Premières Nations du Yukon continuent de s'inspirer et de s'appuyer sur Dave Joe, le premier avocat autochtone du Yukon, qui a généreusement pris le temps de partager certaines de ses idées et de ses projets en matière de justice. Lors de conversations avec les juges en chef actuels et anciens de la Cour suprême du Yukon, nous avons discuté de la nécessité d'une réflexion approfondie sur l'accès à la justice au Yukon et avons appris comment les Premières Nations autonomes exercent leurs responsabilités dans tous les domaines, de la gestion de la faune au bien-être communautaire en passant par le développement économique du territoire. Les dirigeants de l'Université du Yukon ont fait part de leur sens des responsabilités et de leur réactivité dans la définition de ce que pourrait être le Yukon, et ont expliqué comment leur vision de l'avenir, élaborée en consultation avec les Premières Nations, comprend un programme d'éducation juridique. Accueillis sur leur territoire par le Conseil de justice des Tlingits de Teslin dans leur lumineux Centre du patrimoine, nous avons pris connaissance des réalisations remarquables et des attentes élevées liées aux programmes de sécurité communautaire et de services



correctionnels négociés et récemment mis en place dans le cadre de l'accord sur l'administration de la justice de la nation.

Lorsqu'on lui a demandé ce qui motivait l'incroyable engagement dont il fait preuve, un participant à une table ronde à Whitehorse a répondu : « J'aime construire des choses ». L'éventail des projets de « construction » dont la Commission du droit du Canada a pris connaissance au cours des dernières semaines est vraiment extraordinaire. Construire des structures de gouvernance pour les Premières Nations, mettre en place des programmes universitaires en droit et en justice, offrir des services et un soutien juridique, créer des ressources documentaires adaptées : tous ces projets de construction en cours exigent de l'énergie et offrent des possibilités exceptionnelles aux personnes désireuses de retrousser leurs manches et de se mettre au travail. Tout au long de nos réunions, nous avons découvert une ambition étonnante, une ouverture d'esprit et un enthousiasme débordant pour la créativité. Rien ne semblait figé ou obsolète ; tout était en pleine transformation et en pleine aspiration. Fragilité et force, crise et potentiel, démantèlement et rénovation coexistaient de manière dynamique. Si Jane Goodall reconnaît que l'investissement dans les jeunes est crucial, il en va de même pour les personnes et les projets que nous avons rencontrés à l'Île-du-Prince-Édouard et au Yukon. En effet, comme nous l'a rappelé le Conseil de justice Teslin Tlingit avec une confiance et un optimisme remarquable, chaque nouvelle génération promet d'être plus saine et plus forte.



Entre ses visites dans l'Est et le Nord du pays, la CDC a participé à la célébration du 60e anniversaire de la Law Commission of England and Wales. Ce fut l'occasion de présenter à nouveau la Commission canadienne, relativement jeune, à la communauté internationale des organismes indépendants de réforme du droit et de rechercher des idées intéressantes et des suggestions constructives. Nous avons fait part à nos homologues de notre ouverture à l'égard de l'essai d'une gamme d'approches pour résoudre les problèmes et exploiter les possibilités en matière de droit, nourrie par des rencontres « d'écoute et découverte » qui incluent des formes et des structures surprenantes de réforme du droit. Bien que 60 ans constituent une étape importante pour notre commission sœur basée à Londres, il est intéressant de noter que l'Île-du-Prince-Édouard et le Yukon ne possèdent ni faculté de droit, ni organe de réforme du droit. Comme nous l'avons vu, cela ne les empêche pas d'être des lieux riches en apprentissage et en changements dans les domaines du droit et de la justice.





Les récits et les actions de première ligne nous rappellent qu'il serait erroné de développer ou de présenter la Commission du droit du Canada comme un lieu isolé, éloigné ou en quelque sorte sacro-saint de création de connaissances ou d'orientation des politiques. Au contraire, elle agit comme gardienne, intendante, traductrice, connectrice et, si elle réussit vraiment, comme source d'inspiration à long terme et intergénérationnelle pour des questions et des conversations importantes. Chaque rencontre fait partie du travail de réforme du droit : l'impact de la Commission réside dans le fait de rassembler les gens et d'apprendre d'eux quelles pourraient être les voies à suivre. Il s'avère

que le partage constitue un élément essentiel de ce que Jane Goodall appellerait « flipping well doing it » (passer à l'action) !

